

Les élus invités à pousser la porte de la Mission locale



Une partie de l'équipe de 34 personnes qui ont accompagné 3.200 jeunes dans leur projet professionnel en 2015. ? - Photo Frédéric Rimbert

Binômes élu-jeune ou chef d'entreprise-parrain : une façon concrète de mieux connaître le rôle la Mission locale et d'œuvrer avec les jeunes.

Quelles sont les missions d'une Mission Locale ? Quel public ? Quels partenaires ? Autant de questions auxquelles va répondre la Semaine nationale des Missions locales, du 10 au 18 mars. Voici les actions de la Mission locale de Vichy.

1 « Nous avons choisi en priorité de nous adresser aux élus, commente Frédérique Saby, directrice de la Mission locale. Du 10 au 17 mars, nous leur proposons, par demi-journée, de leur présenter nos missions et d'être en binôme avec un jeune. » Concrètement, cela va se traduire par la présence d'un élu lors de l'entretien d'un jeune avec un conseiller de la Mission locale. « Une façon d'immerger l'élu dans le quotidien du travail mené en direction de la jeunesse. »

2 Des salariés actifs ou retraités, des chefs d'entreprises parrainent des jeunes dans leur parcours d'insertion. Le 16 mars, à 17 heures, rencontre pour la rédaction d'une charte sur les attentes du jeune et du parrain.

3 Jeudi 17 mars, à 17 heures, présentation de ce projet. Il s'agira de mettre en place des ateliers multimédias (vidéo, radio, réseaux sociaux, etc.) pour que les jeunes puissent s'exprimer sur des sujets qui les intéressent, tels que emploi, société, etc.

4 Mené avec le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD), ce projet se déroulera le jeudi 31 mars. Sept jeunes pour sept entreprises impliquées. Les jeunes seront invités à vivre la journée d'un chef d'entreprise. Le but : appréhender le fonctionnement d'une entreprise et comprendre les attentes d'un chef d'entreprise.

3.200 jeunes sortis du système scolaire ont été accompagnés pour une insertion dans la vie active, en 2015, par La Mission locale.

109 élus des communes du territoire de la Mission locale sont invités à mieux en connaître le fonctionnement.